



BIEN ETRE ANIMAL

Enjeu pour l'élevage bovin et le vétérinaire

Le 20 juin 2019 – La Croix Blanche – SAINT BRIEUC (22)

Contexte : Face à une attente sociétale d'amélioration du bien-être animal et la nécessité pour l'éleveur d'y répondre, le vétérinaire doit devenir le professionnel incontournable pour son évaluation et son amélioration.

Programme :

- Attente sociétale et évolution historique du point de vue du consommateur, des associations de protection animale, des industriels
- La réglementation
- Définition du bien-être animal, notion de sensibilité des animaux (sensations, émotions), les cinq libertés
- Evaluation du bien-être animal, les deux types d'indicateurs basés sur l'environnement et basés sur l'animal, les indicateurs comportementaux, physiologique, de production, sanitaires. Validation des indicateurs, mesure et intégration
- Identification des principaux facteurs de risque et amélioration : enrichissement, amélioration des pratiques, la douleur (évaluer et soulager)

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, vous connaîtrez :

- Les bases scientifiques du bien-être animal
- Les attentes de la société
- Les bases d'évaluation du bien être des bovins
- Apprendre à identifier les principaux facteurs de risques
- Donner les bases pour évaluer et gérer la douleur

Intervenants :

Florent AUGUSTE et David LE GOIC, membres de la commission BEA de la SNGTV

Pour qui ? Tous les vétérinaires impliqués en production bovine.

Formation élaborée en partenariat entre la SNGTV et la Chaire BEA de VETAGROSUP

Les atouts de la formation :

- Des apports théoriques et appliqués couvrant toutes les facettes du bien-être et vous permettant d'accompagner au mieux vos éleveurs face à cet enjeu
- Les éléments de base pour entrer dans l'évaluation pratique (formation de 2nd niveau)

Inscription :

Dr

Tél impératif :

Mail impératif :

Souhaite participer à la formation « Bien-être animal » du 20/06/2019 à Saint-Brieuc

Et joint un chèque de € à l'ordre de la SNGTV en règlement de l'inscription.

Durée : 7h soit 0,35 CFC_{cts}. **(les points de formation continue seront crédités uniquement si le questionnaire d'évaluation est retourné à la SNGTV).**

Votre inscription sera validée après réception de votre règlement.

(Formation susceptible d'être prise en charge par les organismes financeurs de la formation professionnelle)

TARIFS : incluant le repas, les frais pédagogiques et le support de formation :

Tarif adhérent GTV : 390 € H.T. - 468,00 € T.T.C.

Tarif non adhérent GTV : 640 € H.T. - 768,00 € T.T.C.

Renseignements et inscriptions :

Peggy Riva - email : riva@sngtv.org

SNGTV, 5 rue Moufle, 75011 Paris

Tél. 01 49 29 58 54 - Fax : 01 49 29 70 77